



Publié le 21 décembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2023/12/176

Autres domaines de compétences des communes

**OBJET :** dérogation au repos dominical sur la commune pour l'année 2024.

**Séance du 18 décembre 2023**

**Date de convocation : 12 décembre 2023**

**Membres en exercice : 33**

**26 présents – 33 votants**

**Le quorum est atteint.**

**L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE

**Absents ayant donné procuration :**

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Annick CHOPARD  
Francine CHALMETON a donné procuration à Rodolphe RUBIO  
Bruno JOUANNE a donné procuration à Mohammed TOUHAMI  
Sandrine RIOS a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET  
Serge GARNIER a donné procuration à Agnès AUGUSTE  
Carole CALBA a donné procuration à Jean-Pierre GUSAÏ  
Emmanuelle GAVANON a donné procuration à René GIMENEZ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation de la secrétaire de séance : **Nicole DUQUESNE a été élue par 25 voix pour** (Jean DENAT (2), Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO (2), Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD,) **et 8 contre** (Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ (2), Jean-Pierre GUSAÏ (2), Agnès AUGUSTE (2)).

Suite délibération n° 2023/12/176

**RAPPORTEUR** : M. Bruno PASCAL, adjoint au maire

**EXPOSE** : L'article L3132-26 du code du travail prévoit la possibilité de dérogation au repos hebdomadaire du dimanche pour les salariés employés dans les établissements de commerce de détail.

Ces dérogations sont accordées par décision du maire dans la limite de douze dimanches par an.

Pour une telle dérogation, un arrêté municipal est pris après avis :

- du Conseil Municipal,
- des organisations d'employeurs et de salariés (conformément à l'article R 3132-21 du code du travail)
- de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre dès lors que le nombre de dimanches concernés excède cinq. C'est alors un avis conforme

Liste des dimanches envisagés :

- Dimanche 14 janvier 2024 (1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'hiver)
- Dimanche 26 mai 2024 (fête des mères)
- Dimanche 16 juin 2024 (fête des pères)
- Dimanche 30 juin 2024 (1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'été)
- Dimanche 11 août 2024 (fête votive)
- Dimanche 18 août 2024 (fête votive)
- Dimanche 24 novembre 2024
- Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024
- Dimanche 8 décembre 2024
- Dimanche 15 décembre 2024
- Dimanche 22 décembre 2024
- Dimanche 29 décembre 2024

**PROPOSITION** : Dès lors il est demandé au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur les propositions d'ouvertures dominicales présentées ci-dessus.

**DECISION** : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO (2), Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Chantal LAIR-LACHAPELLE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI (2), Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ (2), Jean-Pierre GUSAÏ (2), Agnès AUGUSTE (2)).



Suite délibération n° 2023/12/176

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**A Vauvert, le 20 DEC. 2023**

**Le maire,**



**Jean DENAT**

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024



ID : 030-243000593-20240213-DL2024\_02\_07-DE

*[Faint handwritten signature]*